



HAL
open science

L'inscription de la classification bibliographique dans le champ des sciences (fin XVIIe-début XVIIIe s.)

Valérie Neveu

► To cite this version:

Valérie Neveu. L'inscription de la classification bibliographique dans le champ des sciences (fin XVIIe-début XVIIIe s.). L'inscription de la classification bibliographique dans le champ des sciences (fin XVIIe-début XVIIIe s.), Nov 2010, Angers, France. halshs-00599276

HAL Id: halshs-00599276

<https://shs.hal.science/halshs-00599276>

Submitted on 9 Jun 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO-UMR CNRS 6258)
Site d'Angers**

Séminaire ALMA 2009-2010 : les raisons classificatoires
Séance du 4 novembre 2010

L'inscription de la classification bibliographique dans le champ des sciences (fin XVII^e-début XVIII^e s.)

Valérie Neveu
(Université d'Angers)

Introduction : la classification bibliographique sous l'Ancien Régime, art ou science ?

Sous l'Ancien Régime, en France, les lettrés et gens du livre s'entendent à désigner sous le mot de « bibliographie », tout ce qui a trait à la connaissance des livres, tant dans leur contenu que dans leur forme matérielle. Cet assemblage de savoirs est considéré comme une seule discipline, souvent qualifiée de « science » par ceux qui la pratiquent¹ : un statut qui lui est encore contesté, beaucoup la considérant comme un simple auxiliaire des études, un *art* certes indispensable mais qui ne saurait être qualifié de *science*.

Pour que la bibliographie puisse revendiquer la qualité de science, il faut qu'elle puisse prouver que chacune de ses branches relève de la méthode scientifique. Il en est ainsi de la classification, ou art d'arranger les livres dans un ordre tel que l'usager d'une bibliothèque ou le lecteur d'une bibliographie puisse facilement retrouver l'ouvrage qui l'intéresse. Incontestablement, les bibliographes du siècle des Lumières ont réussi à porter la question classificatoire dans le champ du débat philosophique. Mais avant d'en arriver à ce stade de reconnaissance scientifique, l'*art* de la classification a dû passer par une phase de maturation, au tournant du XVII^e et du XVIII^e s., au cours de laquelle la classification bibliographique est sortie du champ pratique et professionnel dans lequel elle était née et restait jusque là confinée, pour accéder à la réflexion théorique et à la conceptualisation, donc entrer dans le champ des *sciences*.

Quels ont-été les facteurs de cette évolution ? Elle est corrélée, en premier lieu, au rôle croissant joué par l'information bibliographique dans le développement des sciences à la fin du XVII^e, avec le lancement de publications scientifiques comme le *Journal des savants* (1665), et le développement de grandes bibliothèques publiques ou semi-publiques. Elle s'inscrit par là dans le vaste mouvement de mise en ordre des connaissances à l'âge classique, qui s'observe tant dans le champ des lettres et sciences humaines que dans celui des sciences exactes, avec le développement des taxinomies. Ce contexte constitue évidemment le cadre dans lequel a pu s'opérer le changement de paradigme en matière de classification, sans pour autant suffire à l'expliquer.

L'effort pour conférer à la classification un nouveau statut scientifique me semble plutôt le résultat d'une prise de conscience de la spécificité de leur discipline de la part des bibliographes du règne de Louis XIV, parmi lesquels je retiendrai trois grandes figures.

Les travaux théoriques des deux plus célèbres libraires-bibliographes de la première moitié du XVIII^e s., Prosper Marchand et Gabriel Martin, fixent de grands principes classificatoires qui donneront sa tournure définitive à la classification commune française dite 'des libraires de

¹ Cf. le manuel de Claude-François Achard, *Cours élémentaire de bibliographie, ou la science du bibliothécaire*, 1806, publié sous l'Empire mais qui synthétise les connaissances bibliographiques de la deuxième moitié du XVIII^e s.

Paris'. Par ailleurs, ils contribuent à normaliser, sur des critères objectifs de description bibliographique, l'activité de catalogage et de classement des livres, en étant conscients que leur activité dépasse le champ de la simple pratique professionnelle.

Ils auront été précédés dans cet effort par l'œuvre unique en son temps du jésuite Jean Garnier (1612-1681), que j'étudierai en premier lieu.

1. La classification comme activité scientifique : le 'système' du collège de Clermont par le P. Garnier

Originalité de l'œuvre de Garnier

Avec son *Systema bibliothecae collegii parisiensis Societatis Jesu*², le jésuite Jean Garnier (1612-1681) livre en 1678 un traité complet des règles à suivre en matière de classification. Bien que l'œuvre de Garnier soit strictement contemporaine du travail de réflexion des grands bibliothécaires de la fin du XVII^e s., le système qu'il a élaboré pour la bibliothèque du collège de Clermont diffère fondamentalement des autres publications bibliographiques de son temps. C'est en effet le premier traité théorique publié en France – et le seul, pour longtemps³ – portant sur la classification de bibliothèque, sur ses principes fondamentaux et sur les méthodes qui permettent de construire une arborescence classificatoire.

Certes, la réflexion de Garnier s'appuie sur une bibliothèque réelle, celle du collège de Clermont dont le cadre de classement effectif – un lettrage à trois séries alphabétiques – est donné dans son ouvrage (p. 7-9), mais le catalogue lui-même n'est pas publié et ne le sera pas⁴. Du reste, cela n'est pas vraiment nécessaire pour Garnier qui s'attache avant tout à exposer des principes d'organisation pour lesquels la comparaison avec une collection physique n'est pas indispensable. En cela, il s'oppose complètement à ses contemporains adeptes d'une pratique empirique, pour qui la publication d'un catalogue est motivée par le souhait de faire connaître la collection décrite, soit pour une vente, soit pour en permettre l'utilisation par le public. La *Bibliotheca Thuana*, publiée en 1679 – un an seulement après la sortie du *Systema* – est typique de cette façon de faire : Quesnel dresse – ou remet en forme – la table des divisions créées par Ismaël Boulliau vers 1653 (*Index titulorum*) avec un luxe de détails qu'on n'avait pas connu jusque là. Cette table n'est néanmoins pas autre chose qu'un outil pratique, sans aucune explication sur les principes de classification suivis.

Chez Garnier au contraire, l'exposé de la classification constitue une publication scientifique (pour reprendre une expression actuelle) à part entière, ce qui est démontré tant par la forme qu'il a donnée à son ouvrage que par la façon dont il conduit son argumentation.

Cette volonté de porter l'activité classificatoire dans le champ des sciences est clairement liée à la personnalité du jésuite, dont la vie mêla étroitement œuvre intellectuelle et son activité de bibliothécaire. Garnier réalise le type idéal de l'intellectuel jésuite : s'intéressant à l'ensemble des sciences cultivées par la compagnie de Jésus, il met ses connaissances au service du combat pour la foi catholique, à travers l'érudition ecclésiastique, le professorat et la polémique contre les ennemis du catholicisme romain. Chez Garnier, la philosophie constitue la base et l'armature de toute activité intellectuelle, en fournissant un cadre méthodologique et conceptuel à l'étudiant ou au chercheur. La classification méthodique joue un rôle analogue : conçue comme une extension de la philosophie, elle permet d'organiser les livres dans un ordre adéquat, et par là-même de favoriser l'acquisition du savoir.

² Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, 1678, 4°. Pour une étude détaillée de la classification de Garnier, on consultera : W. Kane, « Jean Garnier, librarian », *Mid-America*, 1940, n° 75-95, p. 191-222.

³ À l'exception du catalogue Faultrier par P. Marchand dont nous reparlerons plus loin.

⁴ Ce catalogue ms. méthodique est conservé par la Bib. de l'Assemblée nationale, n° 1394-1413.

Le Systema, une publication à forme scientifique

Le programme scientifique de Garnier s'annonce d'emblée au lecteur par la forme savante qu'il a voulu donner à sa publication, avec le choix du titre *Systema bibliothecae...* et l'usage de la langue latine.

Le fait que Garnier écrive en latin situe d'emblée son ouvrage dans le champ de l'érudition : le jésuite s'adresse à un public restreint, celui des savants pour lesquels le latin reste la langue d'expression scientifique. Mais, plus que l'usage de la langue latine (banal pour un professeur jésuite du XVII^e s.), c'est le choix du terme *systema* qui retiendra toute notre attention. Une étude lexicale menée à partir des dictionnaires de langue, et de l'interrogation du catalogue de la BnF, montre que le mot s'est diffusé dans la littérature scientifique européenne tout au long du XVII^e s., en commençant par l'Allemagne, pour qualifier toute « doctrine à l'aide de laquelle on dispose et coordonne toutes les notions particulières »⁵. À la fin du siècle, si le mot s'est « démocratisé » avec son passage dans la langue française, la notion de 'systema' a conservé son sens savant dans les ouvrages latins. L'apport décisif de Garnier, du point de vue de la science bibliographique, est d'avoir appliqué le mot 'systema' au classement des livres. Il revendique d'ailleurs la paternité de cette idée, puisqu'il se présente (p. 6) comme un *systematis author*, et pas seulement comme le *curator* de la bibliothèque.

Si Garnier se présente comme un réformateur de la classification, il est difficile de déterminer la part qu'il a prise lui-même dans la rédaction du catalogue qui venait d'être achevé, selon son propre témoignage. Il paraît peu plausible que la bibliothèque de Clermont ait été dépourvue de classification avant Garnier. Les 49 rubriques thématiques telles qu'elles sont données avec le lettrage en usage à la bibliothèque (p. 7-9) rappellent d'ailleurs fortement les pratiques de classification par rubriques juxtaposées en vigueur au milieu du XVII^e s.

Le rôle personnel de Garnier dans cette classification a pu être de la disposer dans l'ordre conforme à son système, ordre qui diffère sensiblement des pratiques les plus courantes à son époque. Mais la contribution principale de Garnier a été, selon moi, l'élaboration d'une théorie permettant de hiérarchiser les divisions à partir de quatre classes principales, et d'ordonner les règles de classement de la bibliothèque des jésuites de Paris. Avec Garnier, il n'est pas une subdivision ou un principe de classement interne qui ne soit inséré dans une structure d'ensemble et justifié par une règle de logique ou de foi. C'est cet effort d'ordonnancement total des livres, donc du savoir, que Garnier appelle son « système ».

Une classification de nature philosophique

C'est en homme de science, c'est-à-dire – eu égard à sa position – en philosophe et en théologien⁶, que Garnier va exposer ses principes de classement : ce que l'on peut considérer comme la première publication d'une théorie classificatoire fondée explicitement sur des principes tirés de la philosophie de l'école : une philosophie chrétienne fondée sur l'aristotélisme dans son interprétation thomiste. La classification élaborée par Garnier est l'indice de l'adoption, par le jésuite, de la méthode scolastique, non seulement dans sa forme – sur le mode des questions disputées –, mais surtout dans son contenu.

Le modèle thomiste quant au fond : des facultés de l'âme au tableau des sciences

Pour ce qui est du premier niveau de classification, celui des divisions principales du savoir humain, l'idée directrice de Garnier est d'articuler classification des livres et classification des sciences, elle-même établie d'après des notions philosophiques. En effet, Garnier classe les sciences – et les livres qui en sont le reflet – en fonction des quatre facultés de l'âme pensante (*animi vires*) auxquelles elles se rattachent : ratio superior (capable d'appréhender la *doctrina*

⁵ Sens 4 du Littré..

⁶ Conformément à la conception répandue à l'époque, je compte la philosophie au rang des sciences.

divina) ; ratio inferior (associée à la *doctrina humana*) ; vis reminiscendi (associée à la *doctrina temporum*) ; vis societatem cum aliis ineundi (associée à la *doctrina juris*).

Garnier a tiré la théorie des facultés de l'âme (raison, mémoire, imagination) du fonds commun de la philosophie occidentale, mais il se montre original en distinguant quatre facultés et non trois, et en mettant en correspondance avec celles-ci quatre sciences principales : raison supérieure/théologie ; raison inférieure/philosophie ; mémoire/histoire ; faculté sociale/droit (ou *eunomia*). Dûment subdivisés, ces quatre axes constituent un système complet qui vaut à la fois comme cadre de classement pour les livres et comme tableau des sciences.

Le modèle thomiste quant à la forme : la construction des subdivisions

Sans le dire ouvertement, mais en employant un vocabulaire technique qui devait être suffisamment explicite pour son lectorat cultivé, Garnier s'appuie, au moins en partie, sur la Logique – théorie des divisions et théorie des catégories aristotéliennes (ou prédicaments) – afin de construire la hiérarchisation de ses rubriques⁷.

Si la gamme des six *ordines* que Garnier désigne comme *eruditi ordines (ordo naturae, doctrinarum, linguarum, temporum, dignitatum, societatum)* et qu'il utilise pour classer ses rubriques, du premier niveau jusqu'aux subdivisions les plus fines, ne semble pas découler directement des dix catégories aristotéliennes, les deux premiers ordres au moins, les plus abstraits, empruntent leurs concepts et leur vocabulaire (*genera, species, substantia, accidentia...*) à la philosophie de l'école : les ordres de la 'nature' et des 'doctrines' permettent d'ordonner les niveaux supérieurs selon les grands principes de logique (on classe du général au particulier, le tout est supérieur à la partie, etc.) et de division des sciences. Les autres ordres, plus spécifiques et plus concrets, vont être employés en fonction des sujets auquel ils se rapportent et serviront aux subdivisions : par exemple, l'ordre des langues pour présenter la grammaire, l'ordre des 'sociétés' pour regrouper les philosophes par écoles de pensée, etc. L'utilisation de la logique aristotélienne pour organiser la matière d'un ouvrage savant n'est pas une innovation de Garnier : outil intellectuel commun aux hommes de savoir, la méthode d'Aristote a été abondamment employée au XVI^e s., par exemple pour organiser des recueils de lieux communs ; elle le sera aussi pour élaborer les systèmes de classification du vivant, ou taxinomies, qui apparaissent précisément à l'époque de Garnier. Néanmoins, personne avant le jésuite n'avait explicitement eu recours aux concepts aristotéliens pour un classement de bibliothèque.

Influence et postérité de Jean Garnier

La démarche intellectuelle du jésuite tranche radicalement avec celle des bibliothécaires contemporains, plus empiriques : si ces derniers ont, nécessairement, baigné dans un environnement intellectuel marqué par le catholicisme et par un certain nombre d'opinions communes concernant la hiérarchie et la nature des sciences, ils n'en ont jamais fait état pour justifier leurs cadres de classement. Au contraire, Garnier part des enseignements philosophiques et théologiques de la Compagnie de Jésus pour construire une classification qui se veut, au-delà de son utilité pratique, un moyen de servir Dieu par les lettres.

Il ne fait pas de doute que l'œuvre de Garnier suscita une grande admiration formelle : le *Systema* fut constamment cité dans la littérature bibliographique des XVII^e et XVIII^e s., en

⁷ Ces théories sont présentées dans la Disputatio II, Sectiones II et III, de son *Organi philosophiae rudimenta* (Paris, 1651). Selon la définition de Garnier (p. 64), un prédicament est une suite ordonnée de termes allant du particulier au général, ou l'inverse ; exemple : Petrus > homo > animal > vivens > substantia. Cette théorie peut fournir une méthode logique et rigoureuse pour la construction de classifications hiérarchisées, encore que le degré supérieur, le plus abstrait, ne soit pas applicable tel quel à des objets concrets tels qu'une bibliothèque.

France et à l'étranger, même si son principe – mettre en adéquation classification de livres et classement des sciences – semble n'avoir été guère compris de son temps. Malgré les hommages rendus, Garnier ne fit pas école, ou du moins n'influença pas de manière flagrante les pratiques professionnelles des bibliothécaires contemporains. Les professionnels du livre de la fin du XVII^e s. à la recherche d'un modèle pratique pour l'agencement des bibliothèques le trouvèrent plutôt dans deux catalogues de bibliothèques imprimés, celui de De Thou en 1679, et celui de Mgr Le Tellier en 1693. Néanmoins, la dimension théorique du travail de Garnier put être comprise de quelques uns qui surent en tirer profit pour l'élaboration de leur propre système : Prosper Marchand et Gabriel Martin, une génération plus tard, furent de ceux-là.

Nous remarquerons, pour conclure, que l'économie générale du système de Garnier – basé sur une démarche philosophique peut-être influencée par Bacon⁸ – annonce déjà les penseurs du XVIII^e s. et leurs tentatives pour faire coïncider la classification bibliographique et la généalogie des sciences. On peut voir dans le système de Garnier une des sources indirectes de la pensée classificatoire des Lumières, notamment dans sa version « néo-baconienne ». Ainsi notre jésuite pourrait-il bien avoir inspiré aussi bien le protestant Marchand que les bibliographes du XVIII^e s. émules de l'*Encyclopédie*, situation pour le moins paradoxale pour un jésuite qui vouait une haine solide aux ouvrages entachés de « perniciosa doctrina ».

Quittons à présent la théorie classificatoire élaborée dans le milieu des professeurs-bibliothécaires jésuites pour nous intéresser à une autre branche des métiers du livre, celle des libraires.

2. Prosper Marchand, le théoricien des premières années du XVIII^e s.

Le libraire Prosper Marchand (1678-1756)⁹ constitue un jalon important dans l'effort de théorisation de la classification bibliographique entrepris, au tournant du XVII^e et du XVIII^e s. par les libraires parisiens, dont certains ajouteront à leur pratique professionnelle la compétence reconnue de savant libraire. La personnalité de Prosper Marchand fait de lui une figure à part dans le milieu des libraires parisiens, du fait de ses choix religieux et de son destin singulier. Reçu libraire en 1698, il exerça son métier dans les premières années du XVIII^e s., fréquemment en collaboration avec d'autres libraires. À la même époque, il connut une évolution spirituelle qui l'amena à se convertir au protestantisme : en 1709, il prit la fuite vers la Hollande. Il ne revit jamais la France et mena désormais une vie d'intellectuel errant entre La Haye, Amsterdam, Rotterdam et l'Angleterre.

Les premiers travaux classificatoires pour les libraires de Paris

Formé dans le milieu de la librairie parisienne, Marchand appliqua d'abord les pratiques en vigueur chez ses collègues à la fin du XVII^e siècle. La contribution de Marchand à

⁸ La méthode de Garnier n'est pas sans rappeler la partition des sciences du chancelier Bacon ; c'est pourquoi certains bibliographes comme E. Šamurin ont envisagé une éventuelle influence baconienne sur l'œuvre du jésuite parisien. Cf. Evgenij Ivanovič Šamurin, *Geschichte der bibliothekarisch-bibliographischen Klassifikation*, Munich, Verlag Dokumentation, 1977. J'ai consulté cette édition allemande, trad. du russe *Očerki po istorii bibliotečno-bibliografičeskoj klassifikacii*, Moscou, 1955-1959. Cf. chap. 5 'Die Systematisierung der Bücher im 17. Jahrhundert', comparaison des systèmes de Bacon et Garnier p. 155-157.

⁹ La vie et l'œuvre de P. Marchand ont été étudiés par Christiane Berkvens-Stevelinck. Voir notamment : *Prosper Marchand, la vie et l'œuvre (1678-1756)*, Leyde : E. J. Brill, 1987 (voir en particulier le chapitre II, *Premières œuvres*, p. 15-26) ; « L'apport de Prosper Marchand au système des libraires de Paris » *De Gulden Passer*, 1978, p. 21-63 ; « Prosper Marchand : remarques sur la Bibliotheca Bultelliana : lettre ouverte à Gabriel Martin, 1711 », *Lias*, 17 (1990), p. 91-107.

l'élaboration du système dit « des libraires de Paris », que l'on attribue généralement à Gabriel Martin, et dont Marchand fut l'associé, est encore discutée.

Récemment, les travaux de C. Berkvens-Stevelink ont remis en lumière le rôle de Prosper Marchand par l'étude d'archives inédites témoignant de son activité – qui serait avant tout celle d'un théoricien – aux côtés de G. Martin, homme de tempérament plus pratique. Cette opinion a été contestée par F. Beckmann qui attribue à Martin le rôle majeur dans l'invention du système¹⁰.

Quel que soit le degré d'initiative de Marchand, il est certain que dans ses premiers catalogues de vente imprimés, *Bibliotheca Bigotiana* (1706), *Bibliotheca D. Joannis Giraud* (1707)¹¹, il obéit aux consignes qui lui étaient données par les libraires organisateurs des ventes en respectant les cinq divisions déjà coutumières et la séparation des formats. Parallèlement, il nourrissait une réflexion personnelle qu'il exposa en 1709 à l'occasion du *Catalogus librorum bibliothecae domini Joachimi Faultrier*. Sa préface explique comment il en est venu à abandonner la classification commune pour son propre « système », puisqu'il reprend ce terme, fondé sur des principes nouveaux et originaux. Le plan de classement de Marchand ne fut repris par personne, mais certains de ses principes d'organisation des notices et de catalogage purent s'imposer *via* G. Martin, comme nous le verrons plus loin.

Marchand, promoteur de la bibliographie scientifique

Si Marchand s'est senti théoricien dès ses premiers travaux bibliographiques, et lors de ses discussions avec G. Martin, ce n'est que lorsqu'il reprit sa liberté qu'il put exprimer nettement la dimension théorique et savante qu'il entendait conférer à son travail bibliographique, dans la préface au catalogue Faultrier intitulée *Praefatio seu Epitome systematis bibliographici*. Le choix de l'expression « systema bibliographicum » – vraisemblablement inspirée par le *Systema* de Garnier – pour désigner son cadre de classement est révélateur. En présentant son travail comme un « système », Marchand proclamait la rationalité de sa réflexion. L'intention de le faire connaître au monde savant était manifeste puisque Marchand donna à son *Epitome* une diffusion indépendante sous forme de tiré à part¹².

Commenter le système de Marchand dans son intégralité m'éloignerait de mon sujet : on consultera les travaux de C. Berkvens-Stevelink pour en connaître les détails. Je n'évoquerai ici que l'une des particularités de sa classification, la création d'une classe introductive dédiée à la bibliographie. Par ce choix, Prosper Marchand ne fait pas que témoigner de la prise de conscience, parmi les gens du livre, de la nature spécifique de leur discipline. En accordant à la bibliographie le rôle de discipline introductive au savoir, Marchand signe l'aboutissement d'une réflexion théorique entamée avec ses deux premiers catalogues, Bigot (1706) et Giraud (1707). Ainsi, Marchand me semble avoir joué un rôle majeur dans le processus de définition de la nouvelle science bibliographique, qui se caractérise par les traits suivants :

- Choix d'une terminologie appropriée (« bibliographia » remplaçant « res bibliothecaria », « res libraria », etc.)
- Positionnement de la bibliographie dans la hiérarchie des sciences et définition des contours et du champ d'étude de cette discipline
- Élaboration d'une méthodologie scientifique pour l'ensemble de la discipline et chacune de ses parties (par exemple, la classification des livres).

Il faut souligner également que, chez Marchand, la promotion de la bibliographie au rang des sciences n'est pas qu'une prétention. Il y associe une méthodologie vraiment scientifique, au

¹⁰ « Französische Privatbibliotheken... », *Archiv für Geschichte des Buchwesens*, 31 (1988), p. 1-160.

¹¹ Non signés, mais de Marchand selon son propre témoignage.

¹² C'est l'*Epitome* seul, et non le catalogue Faultrier, qui fit l'objet d'un compte-rendu dans les *Nouvelles de la République des lettres* (mars 1710, p. 326-331)

sens actuel du mot, qui repose sur une conception impartiale, objective et même laïcisée, de l'art du bibliographe, car, selon sa belle formule, « la qualité la plus nécessaire et la plus recommandable dans un *historien* [du livre] est le *désintéressement* ».

La classification selon Marchand

On l'a vu, la classification des livres n'est pas à l'époque de Marchand une discipline en soi. Elle se confond, de même que le catalogage (autre discipline encore non constituée, et même non nommée), avec l'art de dresser les catalogues. Il n'empêche que ces deux activités, au cœur du métier de bibliothécaire, de bibliographe ou de libraire, revêtent une grande importance et que l'établissement pour celles-ci de critères « scientifiques » a grandement contribué à l'affirmation du statut scientifique de la bibliographie en général.

Or précisément, Marchand a tout fait pour affirmer et diffuser – avec un succès variable – un certain nombre de principes scientifiques tant dans la classification que dans le catalogage.

Nous avons déjà reconnu l'influence du P. Garnier sur le choix de l'expression « *systema bibliographicum* ». Au-delà de ce point de vocabulaire, Marchand semble bien avoir emprunté à Garnier la théorie de la progression logique dans la présentation de chaque science (origine, progrès, achèvement) et de l'ordonnement des livres selon différents « ordines » (de la nature, des nations, etc.). Cette rigueur dans la démarche relève incontestablement de la méthode scientifique. Marchand la pousse même jusqu'à ses dernières conséquences en balayant les idées reçues notamment en matière de religion. Niant que « le respect qu'on a pour un ouvrage [doive] être de quelque considération lorsqu'il s'agit de le ranger dans une bibliothèque », il ne veut pas que la Bible soit placée en tête de la Théologie, comme le veut la tradition. Elle doit au contraire être précédée des Prolégomènes, Apparats et Introductions, selon l'ordre logique, comme on le fait pour toute science. Car « il ne s'agit ici que de disposer une bibliothèque dans l'ordre le plus commode qu'on peut lui donner, et nullement du respect que nous devons avoir pour l'Écriture sainte »¹³.

Cette séparation de l'ordre de la foi et de la technique bibliographique, les deux domaines se situant sur des plans différents, constitue à mes yeux un critère de scientificité et confère à la pensée de Marchand un caractère de modernité. Sur ce point, sa pensée était peut-être trop hardie et trop novatrice : les libraires continuèrent, presque invariablement, à placer la Bible en tête de la Théologie.

Examinons à présent quelques points plus techniques, relevant du catalogage plutôt que de la classification selon nos conceptions actuelles, mais que Marchand traite comme un tout dans ses « Remarques sur la Bib. Bultelliana ».

Un des « chevaux de bataille » de Marchand est la nécessité de classer les catalogues de vente dans un ordre purement méthodique, tous formats confondus, contrairement à la pratique en vigueur chez ses confrères qui imposait de trier les livres par formats. Ce changement de présentation pourrait sembler secondaire, voire anecdotique, au lecteur d'aujourd'hui ; il n'en est rien pourtant. Il s'agit d'un véritable renversement de perspective. Ce qui est en jeu, c'est bien la manière d'envisager les catalogues et l'activité du catalogueur. En effet, lorsque l'on commence par répartir les livres par formats, on renvoie à une réalité physique, celle de la collection réelle que l'on aborde par son aspect le plus matériel et le plus pratique : le rangement en rayon. À l'inverse, le classement tous formats confondus est caractéristique du bibliographe (au sens actuel du mot) qui, sans renvoyer à une collection réelle, présente des ouvrages organisés de manière purement logique. Cette deuxième approche, plus abstraite, permet de faire du catalogue, non seulement un outil pratique au moment de la vente, mais aussi une véritable bibliographie facilement consultable dans le présent et dans l'avenir.

¹³ « Remarques... », *art. cit.* p. 96.

Ainsi, cette nouvelle méthode dont Marchand avait sans doute trouvé le modèle dans le catalogue De Thou, et à laquelle Gabriel Martin finit par se rallier – non sans hésitation – contribua-t-elle à conférer aux excellents catalogues des libraires parisiens du XVIII^e s. la qualité d'ouvrages de référence, et à en faire de véritables manuels pour la science bibliographique en cours de constitution.

Pour terminer, nous ne pouvons passer sous silence une dernière contribution de P. Marchand à la science du livre : en traitant des principes de rédaction d'un catalogue méthodique, il a également établi les bases théoriques du catalogage scientifique tel qu'on l'entend aujourd'hui. Les principes de l'objectivité de la notice (par le respect de la langue du document et l'élimination de tout préjugé de la part du catalogueur) et de sa reproductibilité (la description bibliographique étant composée d'éléments obligatoires et prédéterminés) sont clairement établis dans ses « Remarques... ». On regrettera seulement que Marchand n'ait pas été suivi sur ces divers points, faute de diffusion suffisante pour ses écrits.

3. Le rôle de Gabriel Martin

Quelle qu'ait été la contribution de Marchand à l'élaboration du système bibliographique commun des libraires de Paris, c'est au grand libraire Gabriel Martin (1679 ?-1761) que la postérité a attribué l'invention de cette classification. Lui-même présenta toujours ce système comme sien (« nostra methodus » préf. *Bibl. Fayana*, « notre système ordinaire » préf. *Cat. Rothelin*) et y resta fidèle pendant sa longue et brillante carrière.

Martin n'a pas, au premier abord, la même envergure intellectuelle que Marchand : il n'a écrit aucun livre en dehors de ses catalogues, il n'a pas publié de travaux de recherche historique, il n'a pas théorisé ouvertement sur ses pratiques classificatoires. Cependant, l'examen de ses catalogues montre, par divers indices – pas toujours si discrets – que la classification que Martin a diffusée sous son nom a été consciemment et délibérément construite comme un système de référence ; et que, par ailleurs, Martin a eu une idée assez nette de ses talents et de la réalité de sa contribution à la vie intellectuelle par le biais de la librairie.

Aussi n'est-il pas illégitime de faire du libraire Gabriel Martin le troisième acteur du processus tendant à inscrire, au tournant des XVII^e s. et XVIII^e siècles, la pratique classificatoire dans le champ des sciences.

La construction du système classificatoire de Gabriel Martin

En 1711, Martin fait paraître le catalogue de la vente Bulteau (*Bibliotheca Bultelliana*) qui semble bien être la réponse directe de Martin au catalogue Faultrier son ex-collègue Prosper Marchand. Le catalogue Bulteau est remarquable par le « saut qualitatif » qu'il marque dans la carrière de G. Martin. En 1711, Martin est un homme encore jeune ; il a l'idée de faire des ventes aux enchères publiques le moyen principal de commercialisation du livre rare et précieux (au lieu de la vente en boutique) mais il a encore peu de ventes à son actif. Son catalogue le plus réputé, la *Bibliotheca Bigotiana*, issu de la prestigieuse vente Bigot (1706), a été en fait rédigé par P. Marchand selon les consignes de Martin et Osmont.

Avec la *Bibliotheca Bultelliana*, Martin se présente pour la première fois comme un auteur à part entière ; montrant sa facilité à user de la langue savante, il rédige une préface latine copieuse ainsi qu'une table des matières étoffée, qui reçoit, probablement par imitation du catalogue Faultrier, le titre de *Systema bibliographicum*. Il s'agit là d'un système classificatoire complet qui descend jusqu'à 4 niveaux d'arborescence, et qui doit permettre de traiter de tous les ouvrages avec un maximum de précision. Malgré cet effort remarquable d'organisation, et à la différence de ce qu'a fait Marchand pour son propre système, Martin n'évoque que brièvement dans sa préface ses principes classificatoires. Par la suite, Gabriel Martin ne rédigera jamais aucun traité théorique sur ce sujet. Il évoquera régulièrement dans

ses préfaces la « méthode » ou le « système » qu'il suit, mais celui-ci ne sera jamais exposé que par les tables des matières et les catalogues eux-mêmes. Martin se défend dans la préface à la *Bultelliana* d'être « doctus » ou « eruditus » et ne revendique qu'un seul talent, celui de rendre les choses « claires ». En se retranchant derrière ces propos pleins de modestie, il se présente plus comme un homme de pratique que comme un théoricien. Voilà une attitude qui semble *a priori* contraire à ce que nous voulons démontrer, c'est-à-dire l'apport scientifique de Martin à la pratique classificatoire. Toutefois, plusieurs indices font soupçonner chez le libraire une bonne part de *fausse* modestie, et le désir d'égaliser son ancien associé et ami Prosper Marchand sur le terrain de la classification.

C'est sans doute dû par un sentiment de fierté légitime, et peut-être aussi de gratitude pour le travail effectué en commun naguère, que le libraire parisien expédia un exemplaire de son catalogue Bulteau à son ami Marchand désormais réfugié en Hollande. Cet envoi suscita la rédaction des « Remarques sur la *Bibliotheca Bultelliana* », évoquées plus haut, et dont malheureusement nous ne pouvons savoir si Martin les reçut vraiment. Qu'il ait lu, ou non, les critiques de Marchand, Martin ne démordit pas du système qu'il avait publié en 1711 et qu'il considérait désormais comme le meilleur : ses catalogues suivants ne furent que des variations sur cette base.

La *Bibliotheca Fayana* : Gabriel Martin sous l'égide de Minerve.

Dans la bonne centaine de catalogues que Martin publia au cours de sa longue carrière, quelques uns retiennent particulièrement l'attention : lorsque la collection mise en vente le justifiait, G. Martin s'efforçait de publier de luxueux catalogues destinés à faire date et à demeurer des références bibliographiques une fois la vente passée.

Au nombre de ces publications de prestige figure le catalogue d'une vente qui fit sensation en son temps : celle de la collection Cisternay Du Fay (1725) ; catalogue que nous étudierons, non pour son contenu, mais pour la forme que Martin lui a donnée, avec sa page de titre illustrée d'une vignette gravée par Jean-Baptiste II Scotin¹⁴.

Cette vignette traduit, à travers une allégorie empruntée à la mythologie, la haute idée que G. Martin se faisait de son métier et sans doute de lui-même.

Les éléments iconographiques de la composition paraissent à première vue assez peu originaux. Depuis le XVII^e siècle, des ouvrages traitant de bibliothèques avaient reçu des illustrations allégoriques combinant motifs tirés de la mythologie et de la bible. On comprend aisément que Martin ait voulu utiliser la figure de Minerve, déesse de la sagesse et patronne des sciences, pour illustrer un catalogue de bibliothèque. Quant aux *putti*, ils paraissent sortis tout droit du bandeau gravé par Sébastien Leclerc pour la *Bibliotheca Telleriana* (1693).

La spécificité de la vignette commandée par Martin ne tient donc pas à ses éléments constitutifs, mais à la manière dont ceux-ci sont mis en situation et réinterprétés. Minerve n'est pas ici un simple rappel mythologique, mais bien l'élément central du message que Martin entend transmettre. Installée à une table, elle tient un livre (qui remplace la lance, attribut de la déesse absent de la vignette), et quel livre : la *Bibliotheca Fayana* elle-même...

¹⁴ Pour une reproduction et une étude de cette vignette, voir Yann Sordet, « Source bibliographique et modèle bibliophilique : le recours au catalogue de vente, de Gabriel Martin à Seymour de Ricci », *Les ventes de livres et leurs catalogues, XVII^e-XX^e s.*, Paris, ENC, 2000, p. 99-118 (Études et rencontres de l'École des Chartes ; 5), p. 113-114. « En lieu et place de la marque typographique, la page de titre comporte une vignette gravée en taille-douce par Jean-Baptiste Scotin, qui représente un cabinet choisi : Minerve y soutient un écu frappé d'une étoile – la marque de Martin, établi à l'enseigne de l'Étoile d'or rue Saint Jacques – elle-même entourée d'une devise emblématique (« per umbras stella facem ducens »). La déesse est représentée consultant la *Bib. Fayana*, qui s'en trouve ainsi mise en abyme. Elle est entourée de deux putti, dont l'un consulte quatre autres catalogues de vente, clairement identifiés par les noms des possesseurs. Leur choix n'est pas insignifiant : ce sont des catalogues de vente qui ont assuré – et qui par leur citation exemplaire sur cette vignette continuent d'assurer – la notoriété des bibliothèques anciennement dispersées et celle de leurs possesseurs défunts ».

Ce n'est pas le contenu de la bibliothèque que la déesse présente, mais bien son catalogue dressé par Martin ; de même que le petit amour, agenouillé au premier plan, n'ouvre pas n'importe quels livres mais uniquement d'autres catalogues. Minerve n'est pas convoquée ici pour patronner les sciences en général, mais bien le libraire. Allant encore plus loin dans le détournement du symbolisme mythologique, Martin a fait modifier à son profit le bouclier de Minerve, qui ne porte pas la traditionnelle tête de Méduse mais l'étoile, sa propre enseigne. La composition habile de l'artiste, jouant sur les effets d'ombre et de lumière et sur la convergence des obliques (rayons lumineux d'une part, rampe de l'escalier d'autre part) fait de l'étoile le véritable point focal de l'image, et la source de l'éclairage donné à toute science. Ainsi, en se plaçant sous le patronage de la déesse de la sagesse, Gabriel Martin affirme, avec quelque immodestie, néanmoins tempérée par le voile de l'allégorie, que l'art de dresser les catalogues n'est pas qu'un auxiliaire du savoir ; il doit désormais compter au nombre des sciences. Un catalogue de vente de bibliothèque n'est pas qu'un outil utilitaire et marchand ; en fixant la teneur d'une collection avant sa dispersion, il en devient en quelque sorte le monument transmis aux générations futures, et une référence et un modèle pour toute bibliothèque d'étude. Sortant du domaine dévalorisant de la boutique, le catalogue se fait œuvre littéraire et historique, donc scientifique ; autant que les livres qu'il décrit, le catalogue devient un savoir en lui-même.

Par ailleurs, s'il y a *œuvre*, il doit y avoir *auteur*, et effectivement, Gabriel Martin a pris soin de se signaler comme auteur à la page de titre de plusieurs de ses catalogues à partir de la *Bibliotheca Bultelliana* (1711), une pratique dont il n'avait pas l'exclusivité mais qui est restée peu fréquente au XVIII^e s., d'après tous les catalogues que j'ai pu consulter.

Gabriel Martin n'a jamais mis par écrit les principes que j'ai cru pouvoir déduire de ses catalogues mêmes. Véritable spécialiste de la classification de bibliothèques, capable de produire en un temps record des catalogues très volumineux et de grande qualité, il n'a cependant jamais voulu porter devant le public, à la différence de son confrère Marchand, le détail de ses procédures de classement et de catalogage, réservant ces sujets au débat entre professionnels. Acteur discret, en apparence, de la promotion de la bibliographie et de l'art classificatoire au rang des sciences, il a cependant laissé des indices de ses conceptions en la matière, par la mise en forme de ses pages de titre et par le recours à l'allégorie ; indices qui devaient être interprétés sans hésitation sinon par tous les utilisateurs de ses catalogues, du moins par les bibliographes et libraires de son temps dotés d'une culture professionnelle et de références livresques communes.

Conclusion

Dès le dernier quart du XVII^e s., la connaissance des livres s'était inscrite dans le grand mouvement de mise en ordre des sciences et des savoirs. Nous avons vu comment, grâce aux travaux de trois bibliographes exemplaires, la bibliographie – et l'une de ses composantes essentielles à l'accès au savoir, la classification des livres – a commencé à gagner un statut de science, science à part entière selon les uns, ou tout du moins discipline indispensable comme auxiliaire et introduction aux sciences, selon les autres.

Alors que l'évolution rapide des technologies documentaires fait quelque peu oublier les acquis du passé, il n'était pas inutile de rappeler le travail de quelques anciens classificateurs, qui ont, dès l'Ancien Régime, jeté les bases d'une réflexion visant à inscrire leur discipline dans le champ des sciences. Ainsi, le P. Garnier, Prosper Marchand et Gabriel Martin peuvent-ils figurer, bien avant Paul Otlet, au Panthéon des précurseurs des « sciences de l'information » aujourd'hui reconnues comme partie intégrante des sciences humaines.